L'économie d'entrepôt : jonques, Country Traders et réseaux marchands

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Le port franc de 1819 a créé les conditions du commerce. Les marchands, eux, arrivèrent de toutes parts, avec leurs propres navires, marchandises, coutumes et systèmes de crédit. Ce chapitre étudie l'économie d'entrepôt (port d'entrepôt et de transit) qui se développa à Singapour pendant le premier demi-siècle de domination britannique. Il présente les principaux groupes de marchands qui fréquentaient le port : les négociants chinois arrivés en jonque avec la mousson du nord-est, les flottes bugis venues de Sulawesi, les maisons de commerce arabes et indiennes, ainsi que les Country Traders (négociants privés du commerce intra-asiatique) européens et indiens qui transportaient l'opium et les textiles entre l'Inde, l'archipel et la Chine. Il se tourne ensuite vers l'Agency House (maison de commerce et de commission), l'institution qui servait d'intermédiaire entre ces groupes et les marchés européens, et vers les chaînes de crédit qui les reliaient.

L'économie d'entrepôt mérite toute l'attention de quiconque s'intéresse à la place financière moderne. Bon nombre des fonctions que Singapour remplit aujourd'hui pour les économies asiatiques furent d'abord exercées dans les entrepôts bordant la

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Singapore River : rassembler des marchandises de multiples provenances, les trier et les classer, financer leur acheminement et les redistribuer vers des marchés lointains. Les marchands devaient évaluer la solvabilité de contreparties qu'ils pouvaient rarement vérifier, faire exécuter des contrats par-delà les frontières et maîtriser les risques de longs voyages et de prix volatils. Les solutions qu'ils trouvèrent, mélange de confiance personnelle, d'institutions communautaires et de droit anglais, ont façonné la culture commerciale de la ville.

Le chapitre poursuit également la comparaison avec Genève. Les banquiers genevois du XVIIIe siècle bâtirent leurs affaires sur des réseaux de familles protestantes répartis entre la France, les Pays-Bas et l'Angleterre. Les marchands de Singapour bâtirent les leurs sur des réseaux de groupes dialectaux, de clans et de diasporas marchandes répartis à travers l'Asie. Dans les deux cas, le réseau précéda l'institution formelle.

L'essentiel

L'économie d'entrepôt de Singapour au XIXe siècle reposait sur l'arrivée saisonnière des jonques chinoises avec la mousson du nord-est et des prahus bugis avec le vent d'est, sur les maisons de commerce arabes et indiennes et sur le commerce de l'opium et des textiles mené par les Country Traders. Les Agency Houses européennes servaient d'intermédiaires entre ces marchands et les marchés d'Europe et d'Inde. Les marchandises circulaient à crédit le long de longues chaînes qui partaient de Londres et de Calcutta, passaient par les Agency Houses et les négociants chinois et aboutissaient aux marchands de l'archipel. La réputation personnelle, les institutions communautaires et les tribunaux anglais assuraient ensemble la solidité de la chaîne. Le commerce des jonques atteignit son apogée vers 1841–1842 et déclina après l'ouverture des ports chinois issus des traités. Les navires à vapeur et le canal de Suez transformèrent le commerce après 1869.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com